

Notes et études socio-économiques

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

n° 52 - Décembre 2025

• Éditorial

NESE n° 52, Décembre 2025, pp. 1-3

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Présentation

Notes et études socio-économiques est une revue du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère, mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de la publication :

Vincent Marcus, MASA-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Rédacteur en chef :

Bruno Héault, MASA-SG-SSP-CEP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Comité de rédaction :

Karine Belna, MASA-SG-SSP-CEP, Cheffe du bureau de la veille

François Chevalier, MASA-SG-SSP-SDSAFA, Sous-directeur de la SDSAFA

Bruno Héault, MASA-SG-SSP-CEP, Chef du Centre d'études et de prospective

Mickaël Hugonnet, MASA-SG-SSP-CEP, Chef du bureau de l'évaluation et de l'analyse économique

Vincent Marcus, MASA-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Miguel Rivière, MASA-SG-SSP-CEP, Chef du bureau de la prospective et de la stratégie

Isabelle Robert-Bobée, MASA-SG-SSP-SDSSR, Sous-directrice de la SDSSR

Composition : SSP

Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2104-5771 (imprimé)

ISSN : 2259-4841 (en ligne)

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

Éditorial

Dans ce 52^e numéro, la revue *Notes et études socio-économiques* publie, comme d'habitude, trois articles abordant des sujets d'intérêt pour le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire. De tonalités différentes et mobilisant des méthodes variées, ils traitent tous de thèmes d'une réelle actualité.

Le premier texte est signé par Salomé Kunkar, Sean Healy, Marie-Laure Rongère et Philippe Jeanneaux. Il montre que les exploitations agricoles françaises s'éloignent de plus en plus du modèle familial dit « à deux UTH », pour se rapprocher d'un modèle centré sur un projet entrepreneurial, et même dans certains cas évoluer vers une véritable « d'agriculture de firme ». Le projet entrepreneurial correspond alors à la préservation et à la valorisation, sur le long terme, du patrimoine foncier et bâti de l'exploitation. Il s'agit de développer une activité économique profitable, en s'adaptant aux évolutions du marché et en saisissant de nouvelles opportunités (diversification, circuits courts, agrotourisme, etc.). Ce projet implique l'adoption de nouvelles technologies ou de pratiques permettant d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'exploitation. Il suppose aussi la maîtrise de compétences organisationnelles, agronomiques et zootechniques.

Les auteurs proposent de qualifier ces exploitations de « technologiques et collaboratives ». Elles sont multidimensionnelles, multi-partenariales et multi-contractuelles. Leur conduite exige parfois la création et la gestion de plusieurs sociétés emboîtées, et il s'agit souvent de choisir la structure la plus adaptée au modèle économique choisi. Si le projet est plus complexe, plusieurs montages sont envisageables, en fonction des objectifs poursuivis, par exemple en articulant une ou plusieurs sociétés d'exploitation agricole, une ou plusieurs sociétés commerciales, chapeautées par une société holding.

L'article propose une typologie de ces trajectoires d'exploitation. Il dégage huit profils principaux, utiles à connaître par les conseillers agricoles, les décideurs publics, et par les agriculteurs eux-mêmes. Cette typologie fournit une bonne image de l'activité agricole nationale et régionale. Elle peut également servir de cadre aux référentiels de performance des exploitations et de grille de lecture des résultats du recensement agricole de 2020. En mettant clairement l'accent sur les « projets » économiques et entrepreneuriaux, les auteurs donnent toute leur importance aux positionnements de marché, aux montages juridiques, aux stratégies de diversification des activités.

La contribution suivante, de Clément Lepeule et Alexis Dufumier, présente les résultats d'une étude, financée par le ministère, sur les estimations des besoins actuels et futurs de l'agriculture biologique (AB) en fertilisants organiques. L'AB a progressé, en France, depuis le début des années 2010, avant de rencontrer des difficultés récemment. Son développement est encouragé par les pouvoirs publics, aussi bien à l'échelle nationale qu'européenne.

La fertilisation des cultures est basée, en AB, sur le principe du retour à la terre des matières fertilisantes, pour pallier l'interdiction des engrains minéraux. Cela se traduit par des rotations pluriannuelles avec légumineuses et par le recours à des matières fertilisantes d'origine résiduaire (MAFOR), organiques ou non, issues des activités agricoles, urbaines

et industrielles. Elles peuvent être épandues directement sur les sols ou subir un traitement avant épandage. L'augmentation potentielle des productions en AB devrait accroître, à l'avenir, les besoins en MAFOR, dont l'utilisation est encadrée par la réglementation européenne.

L'étude commandée par le ministère visait à donner une connaissance précise des tendances actuelles et une estimation des évolutions probables des ressources et des besoins en MAFOR, aux échelles nationale et régionale : 38 gisements de MAFOR utilisables en AB sont cartographiés et estimés, tant en volumes bruts qu'en éléments fertilisants totaux et équivalents engrais. Il s'agissait aussi d'anticiper d'éventuelles tensions pouvant freiner de manière durable l'essor de l'agriculture biologique.

Les auteurs commencent par analyser les gisements en azote, potassium et phosphore issus des MAFOR utilisables en agriculture biologique, sur l'ensemble du territoire français. Les besoins de l'AB en éléments fertilisants sont ensuite estimés et comparés aux gisements disponibles. Enfin la dernière partie anticipe l'offre et la demande en fertilisants à l'horizon 2030, selon quatre scénarios d'évolution.

Signé par Baptiste Buczinski, Zohra Bouamra, Mathieu Désolé, Boris Duflot, Lisa Le Clerc, Anne-Laure Levet, Abdoul-Nasser Seyni et Gérard You, le troisième article présente lui aussi les résultats d'un travail réalisé, par des prestataires externes, dans le cadre du programme ministériel d'études. Il cherche à évaluer certains des effets de la loi EGALIM d'octobre 2018, qui visait trois objectifs : faire cesser la guerre des prix source de destruction de valeur et d'appauprissement des producteurs ; rééquilibrer les relations entre l'amont et l'aval des filières ; développer une alimentation plus « saine » et « durable ».

Pour ce faire, la loi proposait de passer d'une logique de construction « en marche arrière » des prix (remontant de l'aval des filières vers l'amont agricole, où le producteur est payé en fonction du rapport offre/demande des marchés), à une logique « de marche avant », basée sur la prise en compte des coûts de production agricoles et découlant à chaque étape des coûts aval. Elle souhaitait donc inverser la mécanique de la contractualisation entre le producteur et son premier acheteur, sans pour autant rendre obligatoires des contrats écrits. Il revenait dorénavant au producteur ou à son organisation de producteurs de proposer le contrat à son acheteur.

Les auteurs montrent que l'inversion de la logique de contractualisation s'est appliquée diversement selon les productions. Dans la filière lait de vache, pourtant principale cible de la loi, elle a été très progressivement mise en place. L'inversion de la contractualisation n'a quasiment pas eu d'effet dans les filières fruits et légumes et bovins viande, au sein desquelles d'autres formes d'arrangements (ventes de gré à gré, etc.) régissent toujours les relations commerciales. Dans la filière œufs, il n'y a pas eu de changement des pratiques de contractualisation, déjà plutôt conformes à l'esprit de la loi EGALIM, avant sa mise en œuvre. Enfin la loi a eu un impact limité dans la filière porc, où prédominent les contrats coopératifs, mais elle a renforcé le rôle des interprofessions.

Une quinzaine de notes de lecture complètent ce numéro. Parmi les livres mis en lumière, celui de Sara Angeli Aguiton *et al.* retrace l'histoire du machinisme agricole, au fil de chapitres thématiques traitant, par exemple, des politiques publiques favorisant la mécanisation, de la dépendance croissante de l'agriculture française aux énergies fossiles ou des transformations du travail des agriculteurs induites par ces équipements. Intéressante aussi est la publication de Jennifer Clapp, qui décrit les tendances à la concentration des entreprises de l'agro-fourniture, lesquelles investissent massivement dans la recherche-développement et profitent de leur situation de quasi-monopole pour orienter l'innovation

dans les directions qui leur conviennent. De son côté, Faustine Régnier analyse les liens entre appartenances sociales et alimentation, et en particulier les rapports aux normes alimentaires selon les catégories sociales. Signalons enfin l'ouvrage de Philippe Debaeke *et al.*, très complet, qui synthétise les connaissances scientifiques sur l'agriculture et le changement climatique, et présente les leviers d'adaptation et d'atténuation existant.

Vous trouverez en troisième de couverture les recommandations aux auteurs et des consignes de présentation des articles. N'hésitez pas à nous soumettre vos manuscrits ou à nous contacter pour proposer vos idées d'articles.

Bonne lecture !

Bruno Hérault
Rédacteur en chef
Chef du Centre d'études et de prospective
bruno.herault@agriculture.gouv.fr

Sommaire

Huit profils de projet d'agriculture : de l'entreprenariat collectif de filière à l'entreprenariat individuel ou multi-sociétés	7
<i>Salomé Kunkar, Sean Healy, Marie-Laure Rongère, Philippe Jeanneaux</i>	
Estimations des besoins actuels et futurs de l'agriculture biologique en fertilisants organiques	49
<i>Clément Lepeule, Alexis Dufumier</i>	
La contractualisation rénovée mise en œuvre par la loi EGALIM	87
<i>Baptiste Buczinski, Zohra Bouamra, Mathieu Désolé, Boris Duflot, Lisa Le Clerc, Anne-Laure Levet, Abdoul-Nasser Seyni, Gérard You</i>	
Notes de lecture	119
Abstracts and Key Words	137

Notes et études socio-économiques

Tous les articles de *Notes et études socio-économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :

<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

Notes et études socio-économiques

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire

et de la Souveraineté alimentaire

Secrétariat Général

Service de la Statistique et de la Prospective

Centre d'études et de prospective

Renseignements :

Bruno Hérault
Chef du Centre d'Études et de Prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris 07 SP

bruno.herault@agriculture.gouv.fr